

Courrier : respectons notre corps!

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Génération : aînés**

Band (Jahr): **27 (1997)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Respectons notre corps!

J'ai lu avec intérêt la lettre de M. Ed. Bugnon-Senn concernant les cotisations de l'assurance maladie. Comme lui, je pense que ces augmentations deviennent insupportables pour la majorité des citoyens et qu'il faut réagir.

Ce que je constate, c'est que l'augmentation de la consommation de médicaments chimiques ne réduit pas les coûts de la santé, bien au contraire, alors peut-on en déduire qu'ils ne guérissent pas? Un corps humain, composé de milliards de cellules vivantes peut-il être guéri par des produits chimiques morts?

Notre santé dépend-elle des primes d'assurances, des médecins, des médicaments chimiques que nous consommons? Je pense que non. Notre santé est d'abord une responsabilité personnelle, une prise de conscience que nous devons respecter notre corps en lui donnant une nourriture saine et équilibrée (...). A long terme, ne serions-nous pas tous gagnants?

Depuis dix ans que j'applique une alimentation biologique, je n'ai plus eu recours au médecin. Donc pour moi, la santé ne coûte rien!

Henri Gross
342, rue de Bernex
1233 Bernex

Frais trop lourds

Je suis tout à fait d'accord avec M. Ed. Bugnon-Senn au sujet de l'abolition des frais d'hospitalisa-



de réductions pouvant atteindre 100%.

Il n'y a pas que les personnes âgées qui ont des problèmes financiers, mais également beaucoup d'actifs ou de chômeurs avec des enfants. Il faut s'en souvenir également.

René Decollogny
Av. du temple 15
1012 Lausanne

tion de Fr. 10.- par jour et celle des 10% sur les factures à la charge des patients. Il est certain que le 10% des frais médicaux sont souvent très lourds pour les retraités que nous sommes. Nous n'aurions jamais dû mettre un «oui» dans l'urne en décembre 1995.

Nelly Burnier
6, av. Druey
1018 Lausanne

Les chômeurs aussi

La franchise de Fr. 150.- par an a été fixée afin d'éviter l'annonce de petits cas et augmenter les frais administratifs; la participation de 10% est limitée à Fr. 600.- par an; en cas d'hospitalisation, la participation de Fr. 10.- par jour correspond aux frais alimentaires quotidiens que les patients devraient supporter.

Les primes d'assurances maladie des bénéficiaires de l'AVS et des prestations complémentaires sont prises par l'Etat. Les personnes avec un faible revenu bénéficient

Merci pour les aînés!

Depuis un an, je reçois «Génération» grâce à l'OCPA, je tiens à vous dire combien je l'apprécie. Tout son contenu est riche en découvertes et permet une continuelle connaissance.

Merci pour votre attention aux aînés et merci de continuer d'enrichir ceux-ci grâce à votre magazine.

Hélène Ceriani
Rue Grand-Pré 30
1200 Genève



Le savoir-faire du cœur

Soyez à l'écoute de l'émission de Gil Caraman, tous les dimanches soirs de 21 à 22 heures. Vous y découvrirez des sujets sociaux, l'agenda des aînés et des belles mélodies du passé.

«Le savoir-faire du cœur», dimanches 2, 9, 16 et 23 février, dès 21 h sur RSR La Première.



Deux lectrices exemplaires

Coup de chapeau à Dame Jeanine, 90 ans et à Dame Anna, 87 ans, deux grands-maman courageuses, qui branchent chaque jour leur moral sur «positif». Par leur optimisme à toute épreuve, elles sont exemplaires. Si vous les croisez, faites-leur la bise...

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine
GÉNÉRATIONS
Rédaction
Case postale 2633
1002 Lausanne